

Dispenser le salarié d'effectuer son préavis



CAS DE DISPENSE DE PRÉAVIS

DISPENSE DE PRÉAVIS POSSIBLE



Licenciement

(hors faute grave ou lourde)



Démission

(si loi, accord collectif ou usage le prévoient)



Départ volontaire à la retraite



Mise à la retraite

DISPENSE DE PRÉAVIS IMPOSSIBLE

Rupture du contrat sans préavis



Licenciement pour inaptitude



Rupture conventionnelle individuelle

MODALITÉS DE LA DISPENSE

DISPENSE À L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

La dispense **s'impose** au salarié sans qu'il y ait à recueillir son accord

DISPENSE DEMANDÉE PAR LE SALARIÉ

L'employeur peut **accepter** ou **refuser**.
Si le salarié décide seul ou passe outre le refus, il n'aura pas d'indemnité compensatrice



La dispense de préavis doit être non équivoque et peut être totale ou partielle

CONSÉQUENCES DE LA DISPENSE À L'INITIATIVE DE L'EMPLOYEUR

1



Le **contrat de travail est maintenu** dans les conditions habituelles

2



Paiement par l'employeur d'une **indemnité compensatrice**

3



Le salarié acquiert **des congés payés et RTT** durant la dispense de préavis

